

bien faire une démarche auprès de cet ancien confrère pour obtenir qu'il modifiât sa résolution. Cette démarche a été faite, mais M. Carron, tout en remerciant la Société de son opposition bienveillante à cette démission, a dû persister dans sa demande. Sa démission a été acceptée.

Pour remplir le vide ainsi fait dans vos rangs, un seul candidat est venu solliciter la faveur de participer à vos travaux.

Artiste de talent, plume exercée, M. Tisseur avait sa place désignée dans vos assemblées ; sur le rapport de votre Commission, vous l'avez admis à l'unanimité des suffrages. En l'appelant aujourd'hui à remplir les honorables fonctions de Secrétaire de votre Société, vous avez confirmé les droits qu'avait notre collègue à cette admission incontestée.

Vos séances, pendant ces deux années, ont été remplies par l'étude de diverses questions de la plus haute importance. Ces questions sont, en général, ou dépendantes de notre art, ou relatives à cette unité que tous nous devons apporter dans nos avis sur des points litigieux pour lesquels nous pouvons être consultés, et qui nous sont, le plus souvent, renvoyés pour être éclaircis ou réglés amiablement par nos soins. Ces travaux d'une grande portée vous ont fait constater de nouveau un fait regrettable et qui vous causait une vive préoccupation. Les membres présents à vos séances, étaient, en général, peu nombreux, et ainsi le travail des Commissions retombait sur quelques-uns de vos collègues les plus zélés et qui se trouvaient être presque toujours les mêmes. Vous avez vu cette indifférence avec peine, et vous avez chargé votre Bureau d'exprimer à tous vos confrères les regrets que vous causaient et ces absences peu motivées et leurs fâcheux résultats.

Pensant que le jour de nos réunions, fixées au premier samedi de chaque mois était une des causes du mal que